



République et canton de Genève

# AVIS

---

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Gy  
est convoqué pour une séance extraordinaire  
le jeudi 14 mai 2020 à 19h15.**

En raison des normes liées au Covid19, la séance aura lieu à la  
salle GYVI

**La séance ne sera pas public mais sera diffusée en  
direct sur notre site internet [www.mairie-gy.ch](http://www.mairie-gy.ch).**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 février 2020
2. Rapport de la commission « Finances » du 27 avril 2020
3. Vote d'une délibération relative à la création d'une réserve conjoncturelle et de son règlement
4. Communications de l'Exécutif
5. Question et divers

1251 Gy, mai 2020